INFORMATIONS PRATIQUES

Départ : Parking le Pied du Crêt ,1273 Route des Allamands

Comment s'y rendre :
Accès (voiture) : Depuis Cluses, rejoignez Taninges (D 902), puis le village de Samoëns via Morillon ou Taninges. Montez en voiture en direction du Hameau des Allamands et garez-vous 300m avant, au parking du Crêt - (997m) situé à droite.
Accès (navette estivale) : Accessible en navette (Ligne 8) au départ de Samoëns pendant la période estivale.

Période conseillée : Du 31/05 au 30/09. Se renseigner au préalable auprès de l'Office de tourisme pour connaître les conditions d'accès du moment et auprès du Refuge pour les périodes d'ouverture et la réservation. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

Carte : TOP 25 IGN 3530ET - SAMOENS

Informations complémentaires : N'oubliez pas de réserver votre hébergement avant votre passage.

INFORMATION
Office de tourisme de Samoëns
infos@samoens.com
04 50 34 40 28

Samoëns

SECOURS : 112 ou 18 ou 114 par SMS
MÉTÉO : 3250 (2,99 €/appel + prix de l'appel) - www.meteofrance.com

CONSEILS AUX RANDONNEURS

SAVOIE MONT BLANC

RANDONNÉE ITINÉRANTE 2 jours

RANDO PÉDESTRE À LA DÉCOUVERTE DU LAC DES CHAMBRES EN 2 JOURS

Courte escapade de 2 jours entre sentiers forestiers, alpages, pierriers et lac, conduisant jusqu'au lac des Chambres, au pied de la Pointe Rousse. Ce lac alpin, alimenté par un glacier, vous offrira un instant hors du temps dans un cadre exceptionnel.

TRÈS DIFFICILE

COUPS DE CŒUR

- Découverte du lac des Chambres, un lac alpin d'origine glaciaire

- Panoramas exceptionnels sur les sommets environnants

SAMOËNS

Faucigny : Grand Massif

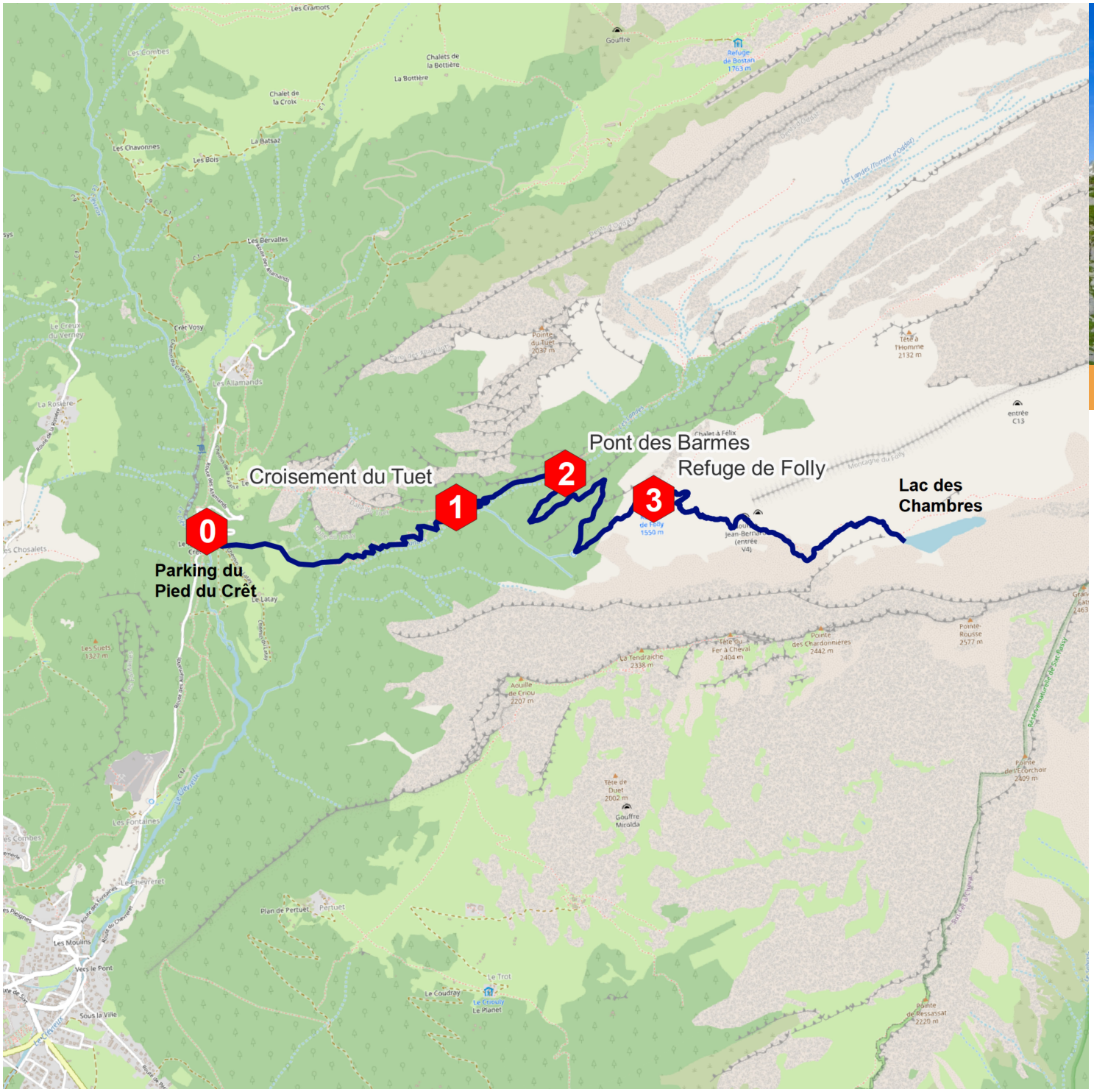

ÉTAPES

Rando pédestre à la découverte du Lac des Chambres en 2 jours - Etape 1

5h05 | TRÈS DIFFICILE

+ 1050 m | - 640 m | 8.23 km

Refuge du Folly - 04 50 90 10 91

Rando pédestre à la découverte du Lac des Chambres en 2 jours - Etape 2

1h35 | DIFFICILE

+ 136 m | - 546 m | 4.26 km

Mis à jour le 20/02/2024 par Conseil Départemental de la Haute-Savoie - Document non contractuel, ne pas jeter sur la voie publique.

VOTRE ITINÉRAIRE

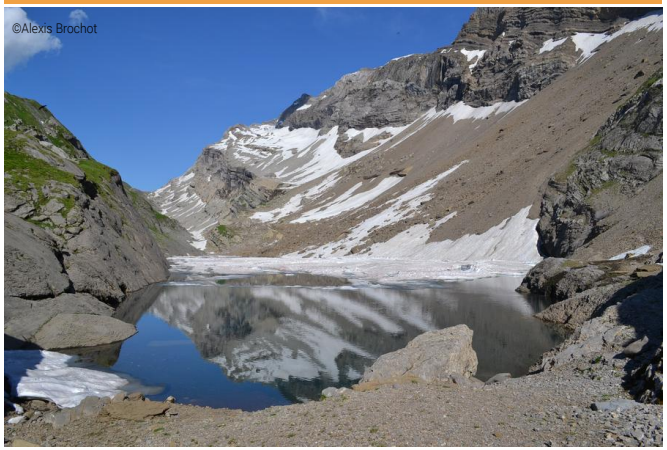

Rando pédestre à la découverte du Lac des Chambres en 2 jours - Etape 1

5h05 | TRÈS DIFFICILE

+ 1050 m | - 640 m | 8.23 km

1 Au départ du parking "Le pied du Crêt" toujours suivre la direction "Lac des Chambres". Vous passerez par les poteaux directionnels suivants : "Croisement du Tuet", "Pont des Barmes", "Refuge de Folly".

2 Arrivée au Lac des Chambres. Emprunter le même itinéraire pour revenir au Refuge de Folly.

Refuge du Folly - 04 50 90 10 91

Rando pédestre à la découverte du Lac des Chambres en 2 jours - Etape 2

1h35 | DIFFICILE

+ 136 m | - 546 m | 4.26 km

1 Au départ du Refuge de Folly, redescendez par le même sentier pour rejoindre le Parking "Le Pied du Crêt".

ADRESSES UTILES

©OT Samoëns

Refuge du Folly

Point de départ de nombreuses courses et circuits, le Refuge du Folly vous permettra de découvrir l'extraordinaire faune et flore de nos montagnes. Accessible à tous types de randonneurs, du plus expérimenté à celui qui fait ses premiers pas. *Bivouac accepté à proximité. Salle hors-sac.*

Du 31/05 au 30/09/2024. Du 10 Octobre au 18 mai 2024, le refuge est non gardé en hiver, mais une partie est ouverte non gardée (15 couchages, 3 couvertures par lit, tables, bancs, pas de chauffage ni d'électricité). Réservation conseillée pour être sûr d'avoir de la place dans les chambres.

Nuitée : de 17 à 24 €
Petit-déjeuner : de 6 à 9 €
Pique-nique à emporter : de 11 à 15 €
Demi-pension (/ pers.) : de 37 à 48 € (Comprenant petit-déjeuner copieux.).

Réduction accordée aux enfants de 4 à 12 ans.
Supplément chambre : 7 €.

Refuge du Folly 74340 Samoëns • 04 50 90 10 91 / 06 72 91 47 58 www.refuge-du-folly.fr

©Office de tourisme de Samoëns

Office de Tourisme de Samoëns

Le moyen le plus sûr de réussir vos vacances à Samoëns. Situé à proximité du centre du village, d'un vaste parking gratuit, de la patinoire artificielle d'hiver, l'Office de tourisme vous accueille tout au long de l'année.

Du 06/07 au 31/08/2024 Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

66 place de l'Office de tourisme 74340 Samoëns •
04 50 34 40 28 www.samoens.com